

COMPTE-RENDU RÉUNION DES QUARTIERS : Route de MERIBEL, REVERIAZ, NAZ-DESSUS, LE MOULIN DU 22 MARS 2017.

Membres du conseil présents : Roger BOUTHERRE, Pierre REBEIX, Laurent FOURNIER, Julien MORELLI, Wim WETERINGS, Catherine BOISSIN

Secrétaire de séance : Catherine BOISSIN

Personnes présentes des différents quartiers susmentionnés : 17

La séance a débuté à 19h05, M. Pierre REBEIX a remercié toutes les personnes qui se sont déplacées, a présenté l'ordre du jour de cette séance et a rappelé à l'assemblée que ces réunions de quartiers ont pour but de recueillir les remarques constructives dans tous les domaines de l'action municipale, d'informer des décisions que la municipalité prend et des raisons qui les motivent. Les réunions de quartiers se veulent donc un espace de dialogue pour un meilleur éclairage et une meilleure compréhension des décisions.

Ordre du jour :

- Le point sur les ordures ménagères et le tri sélectif.	R. BOUTHERRE	30min
- État des lieux des chantiers : présent et futur	P. REBEIX	10min
- Participation citoyenne et Police municipale	P. REBEIX	10min
- Projet d'un panneau électronique d'information	C. BOISSIN	5min
- Questions/réponses	Assemblée	60min

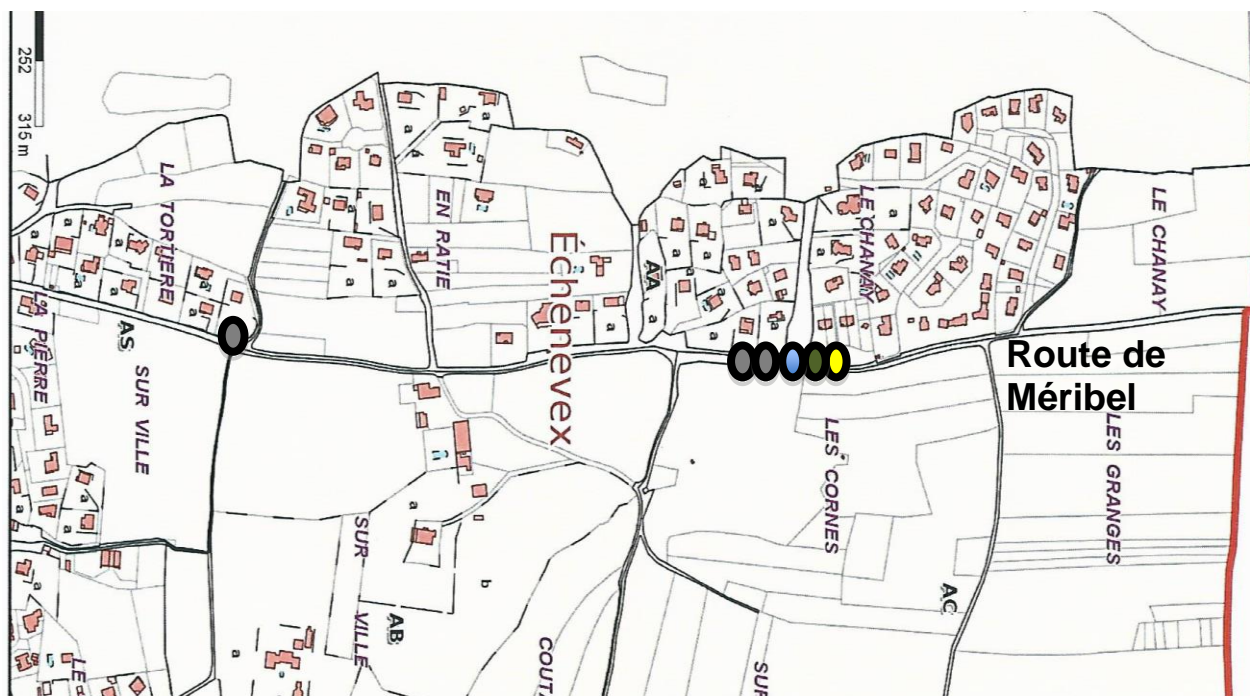
POINT SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SÉLECTIF (R. BOUTHERRE)

Suite aux explications données par Mr. R. BOUTHERRE (voir slides jointes à ce document), des questions ont été posées.

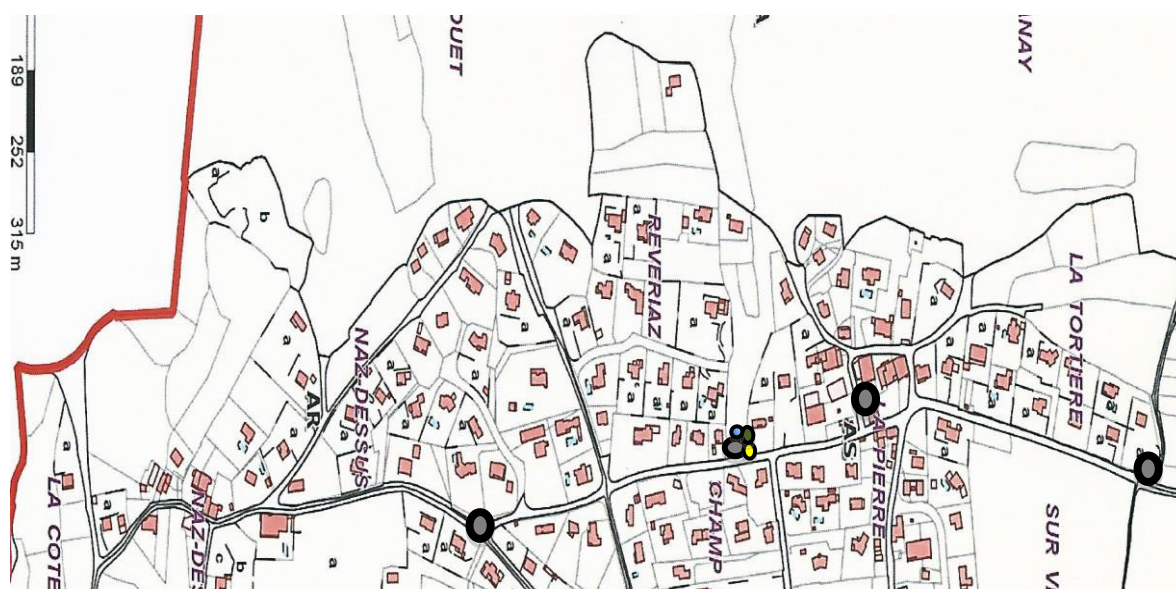
- Quels sont les objectifs de la CCPG ?
Réduction des coûts
- Comment faire face aux incivilités des dépôts sauvages à côté des conteneurs ?
Aujourd'hui la CCPG a assermenté 2 personnes qui auront le droit d'ouvrir les sacs. Amende fixée à environ 135 euros. De plus la commune facture à la CCPG quand les employés communaux vont ramasser les sacs jetés hors poubelles ou containers. Il existe déjà des conteneurs OM sur la commune (Nature & sens, Place des Saugis, Symbio-village) et cela se passe bien. Sinon aller voir à PERON qui est la commune pilote pour le Pays de Gex.
- Que fait-on avec les papiers, plastics et verres récupérés ?
Ils sont revalorisés. Le bonus récupéré par le SIDEFAGE est reversé à la CCPG.
- Existe-t-il un planning pour la mise en place des différents containers ?
Début en 2017 et la commune va tout faire pour que ce soit fini dans les 3 ans à venir. Pour les emplacements appartenant à la commune cela va aller vite, mais pour les acquisitions foncières....
- Les bacs risque-t-ils de générer des mauvaises odeurs ?
Les OM sont ramassés de façon régulière, pour le reste du tri il n'y a pas de nuisance olfactive.

- Sur la route de Méribel, le conteneur de tri du verre est hors service depuis environ 2 mois, que va-t-il se passer si la même chose arrive avec les conteneurs OM ?
Les OM seront gérés dans leur totalité (achat, vidage, entretien) par la CCPG qui va faire les réparations avant de se retourner contre le tiers à l'origine du mal fonctionnement.

Emplacement proposé des containers : Voir carte ci-dessous



Pas de commentaire des personnes présentes dans l'assemblée pour les containers proposés sur le haut de la route de Méribel et le Lotissement de la Tortière.



- Pas de commentaire de l'assemblée concernant l'emplacement OM proposé chez Mr Grandjean et l'ensemble de containers proposés au bas du chemin de la Crote.
- Il apparaît nécessaire de trouver un emplacement pour les habitants de Naz-Dessus, car l'emplacement proposé dans la pointe (XXXX) semble trop restreint pour le nombre

d'habitations. Mr Roger BOUTHERRE a proposé à l'assemblée de faire part en commune de leurs idées d'emplacements.

Durée 50min au lieu de 30min

ÉTAT DES LIEUX DES CHANTIERS : PRÉSENT ET FUTUR (RUE F. ESTIER « ROND-POINT CARREFOUR MATHIEU », ROND-POINT SUR LA RD 984C). (P. REBEIX)

- **Continuation des travaux rue F. Estier**
Auront lieu durant le 2^e semestre 2017
- **Rond-Point Giratoire sur la RD984c/D15c** : les travaux dépendent du département et devraient commencer 2^{ème} semestre 2017. Pendant les travaux les voies seront ouvertes à la circulation.
- Rue du Stade : envisage-t-on de la mettre en sens unique ? **La commune ne s'est pas penchée sur le problème. Dans la journée il n'y a pas beaucoup de circulation.**

PARTICIPATION CITOYENNE ET POLICE MUNICIPALE (P. REBEIX)

Mr le Maire a résumé la réunion du 25 janvier dernier faite en présence du capitaine de Gendarmerie, commandant l'unité de Gex. Mr le Maire rappelle que le maire et le conseil ne choisit pas les candidats, c'est un choix et une démarche personnel. Suite à la réunion du 25/01/17 quatre personnes d'Echenevex se sont proposées et identifiées auprès de la gendarmerie de Gex. La signature de la convention s'est faite le jeudi 16 mars 2017 en présence du colonel de gendarmerie de Bourg en Bresse, du Sous-Préfet de Gex-Nantua, des représentants de la gendarmerie de Gex.

Concernant la question posée par Mr le Maire « Une police municipale à Echenevex vous semble-t-elle nécessaire ? » 4 personnes ont exprimé leur pour, 3 personnes ont exprimé un contre et le reste de l'assemblée ne se prononce pas.

Proposition d'une personne de l'assemblée : Il est préférable d'attendre de voir ce que la Participation Citoyenne apporte avant de réfléchir comment mettre en place une Police Municipale.

PROJET D'UN PANNEAU ÉLECTRONIQUE D'INFORMATION (C. BOISSIN)

C. BOISSIN a fait part à l'assemblée d'un projet d'implantation d'un panneau électronique d'information. Quand il a été demandé aux participants de la réunion s'ils voyaient une objection pour l'implantation de ce panneau, il y a eu 1 objection et 7 pour sur les 11 personnes encore présentes.

Questions :

- Cela va-t-il coûter quelque chose à la collectivité ?
Oui, mais la commune va faire en sorte de minimiser cet impact financier : dotation de la réserve parlementaire de la sénatrice Mme GOY-CHAVENT, représentant 30% du prix du panneaux, recherche de sponsor publicitaires dans le bulletin Municipal.

Remarques :

- Une personne ne voit pas l'utilité d'un panneau, mais serait pour la mise en place d'une application qui envoie des infos sur les Smartphones.

QUESTIONS/RÉPONSES

- Serait-il possible d'installer des ralentisseurs sur la route de Méribel au niveau du chemin de la Vie Borne et du chemin du réservoir ?
La mairie propose d'étudier s'il est possible de mettre en place sur la route de Méribel entre les deux chemins des coussins Berlinois.
- Ne serait-il pas possible d'installer 2 miroirs à l'intersection de la rue de Reveriaz et la route de Naz-Dessus (un courrier avait été envoyé en mairie à ce sujet en 2015 ?
M. le Maire va s'assurer si un courrier a été reçu en mairie, traitant de ce sujet. A étudier, mais ne serait-ce pas un problème de haie qui n'est pas à hauteur réglementaire ?
- Pourquoi ne peut-on pas installer des petits panneaux électroniques de vitesse comme cela se fait dans de nombreuses communes du pays de Gex ?
Cela coûte cher et le conseil n'est pas favorable.
- Le volume de demandes de permis de construire est-il en hausse sur la commune ?
Le nombre est plus ou moins égal aux années précédentes. Il a été rappelé que l'ensemble des projets instruits par le service urbanisme de la mairie est résumé dans chaque bulletin municipal.
- Comment se passe l'attribution des zones constructibles ?
Depuis 1974, date de la mise en place du premier POS, aucune zone U supplémentaire n'a été définie. Il y a même eu une baisse lors de la révision du PLU ou des zones désignées U auparavant sont devenues 2AU. D'après la loi en vigueur, les zones 2AU ne seront ouvertes à la construction que lorsque toutes les zones U de la commune seront construites, à moins qu'en 2020, le Conseil Communautaire dans le cadre du PLUi ne décide que les zones 2AU puissent se construire en même temps que les U.
- Où en est-on du lotissement « La Crote/Revériaz » sur le terrain appartenant à la commune ?
Nous attendons le jugement final de la cour d'Appel et nous aviserons du résultat.
- La commune a-t-elle pris en compte l'évaluation des risques ?
M. le Maire a précisé que nous n'allions pas refaire les débats.

Remarque d'une personne présente dans l'assemblée faisant partie de l'association des riverains qui ont attaqué en justice le projet : C'est le nombre de maisons qui était trop élevé.

Fin de séance 21h08